



S.A.S au capital de 48 000 €

<b>INSTRUCTIONS DE POSE</b>	
<b>TRAPPE DE VISITE VERTICALE</b>	
<b>Gamme</b>	TVB EI15
<b>PV de référence</b>	EFR-16-001120

**Généralités :** Cette notice s'applique aux trappes de visites modèles TVB35 EI15, TVB38 EI15 & TVB41 EI15 afin d'effectuer la pose conformément au procès verbal de résistance au feu.

Informations données à titre indicatif, seuls les éléments stipulés dans le procès verbal et ses extensions sont à prendre en compte pour le respect du PV.

**Produit :** Trappe de visite verticale, cadre et ouvrant MDF, joint isophonique, fermeture par 2 batteuses (carré 6x6)

**Construction support :**

La trappe peut être installée dans :

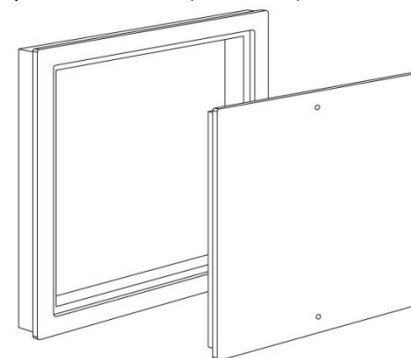
- construction support rigide

Béton ou maçonnerie de parpaings en béton ; masse volumique mini 850 kg/m<sup>3</sup> ;

épaisseur mini 72 mm

Béton cellulaire ; masse volumique mini 500 kg/m<sup>3</sup> ; épaisseur mini 72 mm

Le jeu entre le bâti et la construction support, de 2 mm maximum, est comblé par du mastic intumescent de référence ACRYLODICE F (ODICE).



- construction support flexible

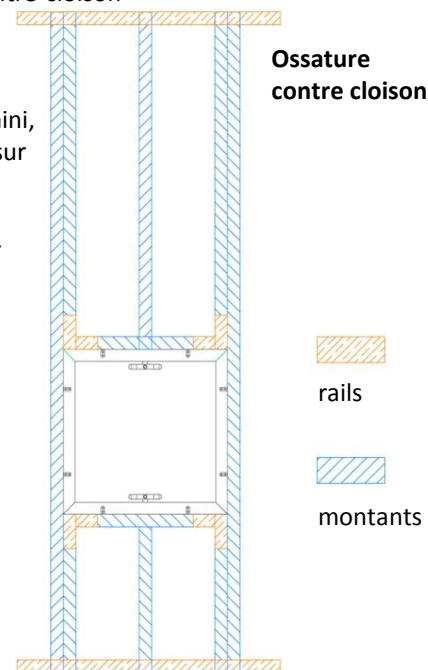
Contre-cloison légère à ossature métallique et à parements en plaques de plâtre ; épaisseur minimale 72 mm

Exemple : contre-cloison de type 72/48 (PLACOPLATRE) avec appréciation de laboratoire CSTB n° RS 15-026 de performance EI30

Pose de la trappe réalisée à l'avancement de la contre-cloison, jeu nul entre bâti et contre-cloison

En périphérie du bâti, un chevêtre est réalisé comme suit :

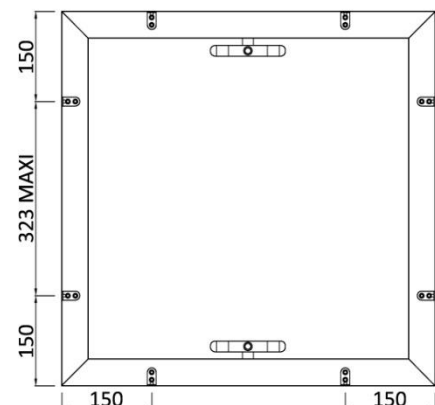
- montants M48 toute hauteur au droit des montants du bâti
- traverse haute et basse du bâti, un rail R48 avec deux retours verticaux de 130 mm mini,
- renforcement de l'imposte et de l'allège par des tronçons de montants M48 : 2 fixés sur les montants filants en prenant en sandwich les retours du rail ci-dessus et puis placés entre les montants toute hauteur au pas déterminé par le procès-verbal de la cloison.
- Double épaisseur de plaque de plâtre de référence BA13 (PLACOPLATRE), d'épaisseur unitaire 12,5 mm.



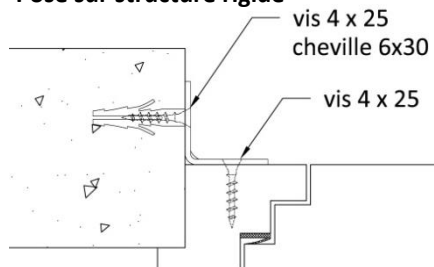
**Fixation :**

Equerres en acier 30x30 fournies avec les trappes, fixation par vis TF Ø 4 x 25 mm et chevilles Ø 6 x 30 (pour les constructions rigides).

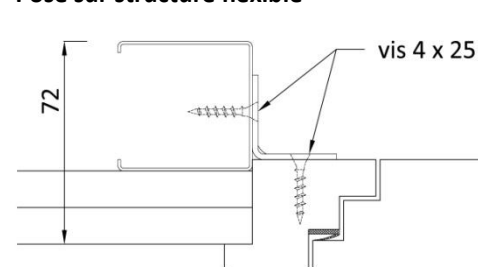
Les équerres sont positionnées à 150 mm de chaque angle, côté opposé à l'ouverture



**Pose sur structure rigide**



**Pose sur structure flexible**



B.P. 41523 - 2, rue des Landes - ST PIERRE-MONTLIMART  
49115 – MONTREVAULT-SUR-EVRE CEDEX

Tél. 02 41 75 77 55 - Fax. 02 41 75 18 99 – email : fabrication@breheret.com

BTP Angers 08 20117 A 001 - CCP Nantes 2916 87 K - RC 71 B 33 - Siren 071 200 331 00024 - N° Intra communautaire FR 210 712 00331-APE 4332A